



GRAND PRIX STRATÉGIES

DU SPORT 2023
ET DE L'ESPORT

DIGITAL | IA | OPÉRATIONS ÉVÉNEMENTIELLES |
INFLUENCE, OPÉRATIONS DE RELATIONS PRESSE,
RELATIONS PUBLICS | ENGAGEMENT CLIENT | METAVERS |
CAMPAGNES DE PUBLICITÉ | BRAND CONTENT | DESIGN |
OPÉRATIONS SPÉCIALES | DISPOSITIF DE COMMUNICATION
AUTOUR DE L'ESPORT | COMMUNICATION RSE & SPORT,
GRANDES CAUSES | OPÉRATIONS DE COMMUNICATION
INTÉGRÉES |

PRÉSENTEZ VOS ACTIONS DE COMMUNICATION AUTOUR DU SPORT ET DE L'ESPORT
LES PLUS STRATÉGIQUES ET INNOVANTES AVANT LE **28 SEPTEMBRE 2023**

CONTACT INSCRIPTIONS : **CÉCILE RUBBEN** / CRUBBEN@STRATEGIES.FR

CONTACT PARTENARIAT : **CÉLINE REINE** / CREINE@STRATEGIES.FR

GRAND PRIX STRATÉGIES DU SPORT ET DE L'ESPORT 2023

Boulogne, le 21 août 2023

Madame, Monsieur,

Stratégies, hebdomadaire de référence du marketing, de la communication et des médias, organise la 16e édition du Grand Prix Stratégies du sport et de l'esport.

Cet événement a pour objectif de valoriser le meilleur de la communication menée par les marques, utilisant le sport, l'esport, ou les sportifs au travers de campagnes de publicité, d'opérations événementielles, de communication interne, de relations presse / publics, de dispositifs digitaux, de marketing client mais aussi de brand content, design, opérations spéciales, social content, influence et de campagnes de communication intégrée.

Le jury, composé de professionnels issus du monde de la communication, du sport et du marketing sportif, se retrouvera en octobre pour étudier l'ensemble des dossiers, établir le palmarès.

Le palmarès du Grand Prix Stratégies du sport et de l'esport 2023 sera dévoilé le 29 novembre lors d'une remise des prix qui rassemblera les acteurs majeurs du sport et de la communication.

Nous comptons vivement sur votre participation pour présenter les actions de communication par le sport qui ont été développées par votre entreprise au cours de ces douze derniers mois.

Dans cette attente, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et espérons vous retrouver en novembre pour un palmarès qui récompensera les meilleures stratégies, les opérations innovantes, les actions originales... dans une ambiance sportive et conviviale !

Bien sportivement,

L'équipe Grands Prix Stratégies

STRATÉGIES

Stratégies est une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Médiaschool Services - SARL au capital de 3 000 €
RCS Paris 840168926 - N° identifiant TVA FR 08 840 168 926 - 4 bis rue de la Pyramide - 92100 Boulogne Billancourt

ORGANISATEUR

Le Grand Prix Stratégies du sport et de l'esport est organisé par Stratégies, le magazine de référence de l'univers de la communication, du marketing et des médias.

RAISONS D'ÊTRE

- Valoriser et récompenser chaque année le meilleur de la communication menée par les marques s'appuyant sur le sport ou les sportifs.
- Mettre en avant les grandes tendances qui émergent et celles qui s'affirment.
- Fédérer autour d'un événement les différents acteurs du marché.
- Guider les annonceurs dans le choix de leurs agences conseil.

PARTICIPANTS

Les entreprises, institutions et collectivités ou leurs conseils en publicité, communication interactive, communication événementielle, RP, communication interne, marketing opérationnel, design, sponsoring/partenariat et sport business.

PÉRIODE DE QUALIFICATION

Vous pouvez présenter tous les travaux sortis entre **juin 2022 et octobre 2023**.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS ET REMISE DES ÉLÉMENTS

Jeudi 28 septembre 2023, toutes catégories confondues.

En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après le 28 septembre 2023.

Attention, tout dossier inscrit après la date de clôture en accord avec l'organisation, fera l'objet d'une majoration de ses tarifs de 200 € HT (cf. page 10). Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Les films ne peuvent être ajoutés ou modifiés par la suite.

RÉUNION DU JURY

- Le jury se réunira **en octobre 2023**
- Le jury est composé d'experts du marketing, de la communication et du sport en agence ou chez la marque.
- Le jury peut décider librement de récompenser ou pas certaines catégories en fonction de la qualité des dossiers présentés.
- Le jury peut décider de reclasser un dossier, voir de créer une nouvelle catégorie.
- Le jury désigne, en toute transparence, les Prix Or, Argent et Bronze par catégorie ainsi que le Grand Prix, après étude des dossiers inscrits. Nous vous demandons de ne pas inscrire de logo de l'agence sur les vidéos, visuels, PowerPoint – lors de la réunion de jury, le nom de l'agence ne sera pas communiqué.
- Les dossiers « *grandes causes* » ne concourent pas pour le Grand Prix
- Il est rappelé que les membres du jury s'abstiennent de voter pour les réalisations présentées par leur agence ou pour leur entreprise.

CRITÈRES DE NOTATION

Pour chaque dossier, le jury s'attachera à juger l'adéquation entre les valeurs du sport, de l'esport (ou des sportifs) et les objectifs de la marque, la créativité, l'innovation, et la qualité de la réalisation.

PROMOTION DES RÉSULTATS

La remise des prix sera l'occasion de dévoiler et de mettre à l'honneur les réalisations primées dans chacune des catégories ainsi que le Grand Prix 2023. Cette remise de prix se tiendra le **29 novembre** prochain, en présence des professionnels de ce secteur.

Le palmarès sera diffusé sur tous les supports Stratégies et dans son intégralité dans une newsletter spécifique et sur notre site strategies.fr/grands-prix le 30 novembre.

Pour valoriser leur récompense, les lauréats des Prix et du Grand Prix recevront le logo de leur distinction. Ce logo pourra être utilisé sur tous les supports de communication de la marque ou de l'agence (publicité, présentation agence, page dans des guides, plaquettes, salons, e-mailings, mails internes, etc...). Pour plus de renseignements, nous contacter.

FRAIS D'INSCRIPTION

Un droit d'inscription vous sera demandé ainsi que des frais de participation par réalisation présentée :

· DROIT D'INSCRIPTION : 750 € HT (commun à toutes les catégories).

Pour les catégories de 1 à 10

· FRAIS DE PARTICIPATION : 650 € HT par réalisation présentée.

Pour les dossiers inscrits dans la catégorie 11

· FRAIS DE PARTICIPATION : 800 € HT par réalisation présentée.

Les dossiers remis, avec l'accord du service Grands Prix, après le 28 septembre 2023 feront l'objet d'une majoration de 200 € HT par inscription. Aucune dérogation ne pourra être accordée. Seuls les dossiers complets (fiches techniques et éléments numérique) seront pris en compte.

Le règlement de l'inscription doit être effectué au plus tard le 6 octobre 2023 ; en cas de non-reception du règlement, l'organisation se réserve le droit de ne pas présenter le dossier à la réunion de jury. Pour valider votre inscription vous devez éditer votre facture en ligne : inscriptiongrandprix.strategies.fr
Le règlement est possible en ligne sur cette même plateforme.

RENSEIGNEMENTS

Cécile RUBBEN / crubben@strategies.fr

Contact partenariat : Céline REINE / creine@strategies.fr

L'INSCRIPTION ET L'ENVOI DES ÉLÉMENTS PHYSIQUES

[Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié : grandprixstrategies.plateformecandidature.com](http://grandprixstrategies.plateformecandidature.com)

Le règlement s'effectue sur la plateforme : inscriptiongrandsprix.strategies.fr

Merci d'envoyer à l'adresse suivante les éventuels éléments physiques qui complètent votre inscription :

- documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 5 exemplaires)
- objets : goodies, packaging, produit... (en 5 exemplaires)

GRAND PRIX STRATÉGIES DU SPORT ET DE L'ESPORT 2023

à l'attention de Cécile RUBBEN

Stratégies

4 bis rue de la Pyramide

92100 Boulogne Billancourt

Livraison des plis entre 10h et 17h

Important : Merci de nous prévenir par email de chaque envoi de dossier (et de son contenu) avant la date de clôture. Ne disposant pas d'accueil au sein du magazine Stratégies, pour tout envoi par coursier, merci de bien communiquer à celui-ci les coordonnées de Cécile Rubben afin de garantir la bonne réception de vos dossiers.

CATÉGORIES EN COMPÉTITION

Ce Grand Prix récompense les actions de communication menées par des marques s'appuyant sur le sport, l'esport ou des sportifs pour communiquer.

- 1 DIGITAL**
 - 1.a Plateformes de marque : Sites de marque, de produit, événementiels, blogs, applications mobile / tablette
 - 1.b Films : webséries, films diffusés sur YouTube, webfilms ...
 - 1.c Opérations sur les réseaux sociaux
 - 1.d Podcasts, opérations audio
 - 1.e Opérations réalisées avec l'IA
 - 1.f Eco-système digital (ex : plateforme de marque + réseaux sociaux + film)
- 2 OPÉRATIONS UTILISANT LA RÉALITÉ VIRTUELLE, LA RÉALITÉ AUGMENTÉE, LE METAVERS**
- 3 OPÉRATIONS ÉVÉNEMENTIELLES, EXPÉRIENTIELLES** (grand public, BtoB, interne)
- 4 INFLUENCE, OPÉRATIONS DE RELATIONS PRESSE, RELATIONS PUBLICS**
- 5 ENGAGEMENT CLIENT**

Programme CRM, campagne drive to store, animation sur le lieu de vente, marketing experientiel ...
- 6 CAMPAGNES DE PUBLICITÉ**
 - 6.a Print (Presse, Publicité extérieure)
 - 6.b Audiovisuel (Radio, TV, Cinéma, Films viraux ayant fait l'objet d'achat d'espace)
 - 6.c Campagnes de publicité plurimédia
- 7 BRAND CONTENT**

Vidéo, web série, édition, advergame, application, podcast, édition ...
- 8 DESIGN**

Identité visuelle, packaging, produit, design sonore, architecture commerciale (point de vente, stand...)
Dans le cas d'une évolution, merci de présenter la réalisation antérieure, afin de permettre au jury de mieux percevoir l'évolution.
- 9 OPÉRATIONS SPÉCIALES, SPONSORING**
 - 9.a Partenariats médias
 - 9.b Sponsoring, partenariat, association de marque (dont naming)
 - 9.c Opérations spéciales
- 10 DISPOSITIF DE COMMUNICATION AUTOUR DE L'ESPORT, DU GAMING**

Association de marques aux compétitions esport
- 11 COMMUNICATION RSE & SPORT, GRANDES CAUSES**
- 12 OPÉRATIONS DE COMMUNICATION INTÉGRÉE**

Cette catégorie accueille les dispositifs utilisant au moins 3 des moyens de communication cités ci-dessus.

Attention, cette catégorie, fait l'objet d'une tarification spéciale.

En fonction des dossiers reçus, une catégorie ou une sous-catégorie non citée pourra être ouverte lors de la réunion du jury.

IMPORTANT :
NE PAS FAIRE
APPARAÎTRE LE NOM
OU LE LOGO DE L'AGENCE
SUR TOUS LES
DOCUMENTS FOURNIS
POUR LE JURY

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié

grandprixstrategies.plateformecandidature.com

IMPORTANT :
NE PAS FAIRE
APPARAÎTRE LE NOM
OU LE LOGO DE L'AGENCE
SUR TOUS LES
DOCUMENTS FOURNIS
POUR LE JURY

COMPOSITION DU DOSSIER

Le **CHOIX DE LA CATÉGORIE** dans laquelle vous vous inscrivez : cf page 5

La **FICHE ÉQUIPE - CONTACT** :

Merci de la compléter avec précision, ces informations peuvent être reprises dans Stratégies, les adresses email nous servent à vous envoyer les invitations électroniques pour la cérémonie de remise des Prix.

Le **DESCRIPTIF DE VOTRE RÉALISATION** en 4 points :

- CONTEXTE, BRIEF, PROBLÉMATIQUE ET PUBLICS CONCERNÉS
- STRATÉGIE ET POURQUOI CE CHOIX « *SPORTIF* » ? QUELLES ÉTAIENT LES CONTRAINTES ?
- DURÉE D'ENGAGEMENT DANS CE SPORT OU AVEC CE SPORTIF ? DATE DE SORTIE
- BUDGET ET RÉSULTAT, ÉVALUATION, BÉNÉFICE POUR LA MARQUE

Les **CRÉDITS** :

Les informations communiquées sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et ne pourront être modifiées par la suite.

Le **RÉSUMÉ** de votre dispositif :

Un descriptif de celui-ci en 2 phrases et un visuel

Le **RÈGLEMENT** :

Votre règlement aux frais d'organisation du Grand Prix du sport et de l'esport 2023 doit être joint à votre inscription. Nous ne pourrions prendre en considération les participations dont le règlement sera effectué après le 6 octobre 2023.

Pour obtenir votre facture vous devez également vous rendre sur cette plateforme.

Le règlement s'effectue sur la plateforme : inscriptiongrandsprix.strategies.fr

En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 28 septembre 2023.

Les modes de règlement suivants sont proposés :

Règlement par carte bancaire

Virement : Banque : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARIS 16e

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 3000 3033 8300 0201 0050 425

BIC : SOGEFRPP

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPSP23**

DOSSIER DE CANDIDATURE (SUITE)

Les **ÉLÉMENTS CRÉATIFS** : 500MB maximum par fichier

Pour plus de simplicité et de clarté, nous vous recommandons de nous adresser une présentation numérique de votre dossier. Il peut s'agir d'un film de 2 minutes maximum (case study) ou d'un PDF (10 pages maximum).

IMPORTANT : ne pas incruster le logo ou le nom de l'agence sur les vidéos, visuels, PDF.

Lors de la réunion du jury, le nom de l'agence ne sera pas communiqué.

Formats acceptés :

- Visuels : Format .jpg / 10 visuels maximum par réalisation
- Liens : URL du site Internet ou Intranet
- Films : Format .mov ou .mp4 / 500MB maximum
- Audio : fichier .mp3

ENVOI D'ÉLÉMENTS PHYSIQUES :

Votre dossier peut être complété par l'envoi des éléments suivants :

- Documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 5 exemplaires)
- Objets : goodies, packaging, produit... (en 5 exemplaires)

IMPORTANT :
NE PAS FAIRE
APPARAÎTRE LE NOM
OU LE LOGO DE L'AGENCE
SUR TOUS LES
DOCUMENTS FOURNIS
POUR LE JURY

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

• Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.

• Nous vous informons que des éléments supplémentaires seront susceptibles de vous être demandés pour la remise des Prix, à savoir :

- 4 visuels haute définition (format .eps en 300 dpi - 1920 x 1080 pixels)
- Un film de 30 secondes maximum (format .mov non compressé - 1920 x 1080 pixels minimum)

Stratégies décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des éléments présentés.

Tous les éléments de participation non réclamés avant le vendredi 25 novembre 2022 ne seront pas conservés.

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES :

Merci de respecter les formats ci-dessous.

Visuels : .jpg

Audio : .mp3

Vidéos : .mov ou .mp4 / 500MB maximum

| | Vidéo Aspect Ratio | Résolution | Format / Codec | Audio |
|------------|--------------------|-----------------|----------------|----------------------------|
| Recommandé | Full HD 1080px | 1920px x 1080px | .mov/H.264 | AAC / Stéréo / 48kHz |
| | HD 720px | 1280px x 720px | | |
| Accepté | 4:3 ou 16:9 | 1024px x 576px | .mp4/ H.264 | AAC / Stéréo / 48kHz |
| | | 720px x 576px | | |
| | | 854px x 480px | | |
| | | 640px x 480px | | |

CRÉDIT RÉDACTION

Vous pouvez compléter directement cette fiche sur la plateforme d'inscription pour chaque réalisation présentée ou nous la transmettre sous format Word par email (crubben@strategies.fr)

Les informations communiquées dans celle-ci sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et **ne pourront être modifiées par la suite.**

Nom de la réalisation: _____

Annonceur: _____

Responsable annonceur: _____

Régie: _____

Responsable régie: _____

Agence: _____

Responsable Agence: _____

Directeur de la création: _____

Dates de sortie de la réalisation: _____

Secteur d'activité du projet: _____

Informations à éditer sur votre éventuel diplôme (ARGENT - BRONZE) ou trophée (OR) :

- Nom de l'annonceur ou de la marque : _____
- Nom de l'agence, régie ou prestataire : _____
- Nom de la réalisation : _____

DEMANDE DE PARTICIPATION

>> Les informations présentes sur cette fiche sont à renseigner sur la plateforme de facturation et de paiement : inscriptiongrandsprix.strategies.fr

GRAND PRIX STRATÉGIES DU SPORT ET DE L'ESPORT 2023

Attention: le dossier peut être refusé si la demande de participation n'est pas signée et cachetée.

SOCIÉTÉ (à facturer) : _____

Numéro de SIRET : _____

Adresse : _____

Responsable de l'envoi des éléments : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Fonction : _____ Secteur d'activité : _____

| | | |
|---|--------------------------------|-----------------------|
| · DROITS D'INSCRIPTION (pour toutes les catégories) = | | 750 € ^{HT} |
| Pour les catégories 1 à 11 | | + |
| · FRAIS DE PARTICIPATION = | | |
| Par réalisation présentée : | _____ réalisation(s) x 650 € = | _____ € ^{HT} |
| Pour la catégorie 12 | | + |
| (Opérations de communication intégrées) | | |
| · FRAIS DE PARTICIPATION = | _____ réalisation(s) x 800 € = | _____ € ^{HT} |
| Attention, pour tout dossier rendu (en accord avec l'organisation) après la date de clôture du 28 septembre 2023, une majoration des frais de participation sera exigée. | | + |
| Par réalisation présentée : | _____ réalisation(s) x 200 € = | _____ € ^{HT} |
| | Total^{HT} = | _____ € |
| | TVA 20% = | _____ € |
| | Total^{TTC} = | _____ € |

>> **En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 28 septembre 2023.**

Nous ne pourrons prendre en compte les inscriptions dont le règlement sera effectué après le 6 octobre 2023.

Mode de règlement :

Règlement par carte bancaire

Virement

Banque : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARIS 16^e

IBAN (International Bank Account Number): FR76 3000 3033 8300 0201 0050 425

BIC: SOGEFRPP

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPSP23**

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation.
L'agence ou l'entreprise déclare être propriétaire des droits de toute nature permettant la reproduction de sa ou de ses réalisation(s) présentée(s) dans tout support papier ou électronique édité par Stratégies et garantit Stratégies à cet effet.

STRATÉGIES

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX GRANDS PRIX STRATÉGIES

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à l'ensemble des candidats des Grands prix Stratégies.

Est considéré comme candidat, toute société ou groupe de sociétés déposant un ou plusieurs dossier (s) de candidature pour un ou plusieurs Grand (s) prix Stratégies.

Les Grands prix sont organisés par Stratégies, une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Mediaschool Services, SAS au capital de 3 000€ RCS Paris 840 168 926 et dont le siège commercial est situé au 4 bis, rue de la Pyramide à 92100 Boulogne Billancourt.

Dans le cadre de son dépôt de candidature(s), le candidat déclare avoir pris connaissance :

- des présentes Conditions générales de vente
- ainsi que de l'ensemble des renseignements indiqués dans le dossier d'inscription entre autres, et qui seront nécessaires à sa participation au Grand prix Stratégies pour lequel il candidate.

Tout dépôt de candidature(s) à un Grand Prix Stratégies implique l'adhésion totale et entière aux présentes Conditions générales de participation, sans réserve ni restriction.

1 / Assurance et responsabilité

1-1 En qualité d'organisateur des Grands Prix Stratégies, Stratégies fait son affaire de toutes les obligations d'assurances relatives au déroulement de ses événements.

1-2 La responsabilité de Stratégies ne saurait être engagée en cas de perte, de vol, ou de destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat (magazines, flyers, mailing, photos, goodies, packaging, produit, etc.) du fait :

- D'un dysfonctionnement du service postal, d'un service de course, ou de transport (retard d'acheminement ou perte)
- De tout autre cas fortuit intervenant pendant tout le processus de sélection des candidatures

La perte, le vol, ou la destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat ne peuvent donner lieu à aucun dommages et intérêts, ni à aucun remboursement des frais d'inscriptions et des frais de dossier.

2 / Conditions de participation

- Vous pourrez modifier votre candidature après envoi, et ce jusqu'à la date limite d'envoi des candidatures (date de clôture des inscriptions). En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture des inscriptions.
- Veuillez-vous assurer que les informations renseignées soient correctes, car elles pourront être utilisées pour la présentation du palmarès dans les supports Stratégies et lors de la remise des prix. Les contacts demandés (demandés) nous servent à vous faire parvenir les invitations électroniques à la cérémonie.
- Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.
- Vous pouvez participer à plusieurs catégories, si le projet correspond aux critères des catégories en question.

3 / Modalités de règlement

Les droits d'inscription et frais de participation peuvent être payés par virement ou par carte bancaire sur inscriptiongrandsprix.strategies.fr. Vous éditez votre facture une fois vos inscriptions validées sur cette plateforme dédiée. Si ceux-ci ne sont pas réglés dans les 10 jours suivant la date de clôture des inscriptions, Stratégies se réserve le droit d'exclure vos candidatures et de ne pas les présenter à la réunion de jury.

4 / Conditions d'annulation par Stratégies

4-1 Force majeure : Est considéré comme cas de force majeure, tout événement remplissant les critères fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher Stratégies soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard dans l'exécution de ses obligations. Nous nous réservons le droit, notamment en cas de force majeure, ou d'un cas fortuit, d'ajourner, de reporter ou d'annuler un Grand Prix, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

Stratégies s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas fortuit ou de la force majeure. En cas de report d'une durée supérieure à neuf mois, entre date initiale de cérémonie et nouvelle date de cérémonie, les frais d'inscription préalablement réglés seront entièrement remboursés au candidat.

4-2 En raison de l'épidémie du Covid-19, nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que nous pourrions être amenés à annuler la tenue de nos Grands prix ou à les reporter à une date ultérieure pour répondre aux recommandations des organisations sanitaires et gouvernementales. Dans une telle hypothèse, tous les candidats seront tenus informés, sans délai, de notre décision d'annuler ou de reporter les événements concernés. Les conditions d'annulation précédemment décrites s'appliqueront de la même façon :

- en cas d'annulation du Grand Prix, il n'y aura lieu à aucun dommages et intérêts et les sommes perçues par Stratégies seront entièrement restituées au candidat ; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.
- en cas de report du Grand prix dans les neuf mois suivant la date initiale de cérémonie, les conditions contractuelles seront maintenues pour la nouvelle date; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.

4-3 Dans le cas où le nombre de candidats et/ou de dossiers déposés pour un Grand prix serait jugé insuffisant, Stratégies se réserve le droit d'annuler le Grand prix en question. Les droits d'inscription et les frais de participation seront alors entièrement remboursés, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.



GRAND PRIX STRATÉGIES

DU SPORT 2023
ET DE L'ESPORT

DIGITAL | IA | OPÉRATIONS ÉVÉNEMENTIELLES |
INFLUENCE, OPÉRATIONS DE RELATIONS PRESSE,
RELATIONS PUBLICS | ENGAGEMENT CLIENT | METAVERS |
CAMPAGNES DE PUBLICITÉ | BRAND CONTENT | DESIGN |
OPÉRATIONS SPÉCIALES | DISPOSITIF DE COMMUNICATION
AUTOUR DE L'ESPORT | COMMUNICATION RSE & SPORT,
GRANDES CAUSES | OPÉRATIONS DE COMMUNICATION
INTÉGRÉES |

PRÉSENTEZ VOS ACTIONS DE COMMUNICATION AUTOUR DU SPORT ET DE L'ESPORT
LES PLUS STRATÉGIQUES ET INNOVANTES AVANT LE **28 SEPTEMBRE 2023**

CONTACT INSCRIPTIONS : **CÉCILE RUBBEN** / CRUBBEN@STRATEGIES.FR

CONTACT PARTENARIAT : **CÉLINE REINE** / CREINE@STRATEGIES.FR